

La gauche populiste essaie à nouveau de protéger les corrompus

Analyse Maria Udrescu

Incroyable nouvelle! Les Roumains méritent l'état de droit", s'était indigné lundi le vice-président de la Commission européenne. Jyrki Katainen n'a pu cacher sa stupéfaction en apprenant que le gouvernement roumain pourrait prendre, la semaine prochaine, une ordonnance d'urgence pour invalider des centaines de condamnations pour corruption. Malgré les nombreuses mises en garde qui ont suivi, le ministre de la Justice roumain, Tudorel Toader, n'a pas hésité mercredi à défendre féroce-ment son décret, devant la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures du Parlement européen.

La discussion devait porter sur les priorités de la Roumanie, qui assume jusqu'en juin la présidence du Conseil de l'UE. Mais comme toujours depuis que le pays connaît une dérive "illibérale" sous le gouvernement de gauche populiste, le débat s'est cristallisé sur les menaces qui planent sur l'indépendance de la justice.

"Nous n'allons pas renoncer au respect des valeurs communes, des droits et libertés fondamentaux", a essayé d'assurer M. Toader. Mais les eurodéputés n'ont pas manqué de mettre le ministre roumain face à ses contradictions, pointant les tentatives du Parti social-démocrate (PSD) au pouvoir à Bucarest de mettre un frein à la lutte anticorruption. La dernière en date est la préparation d'une ordonnance qui pourrait arracher bien des politiciens aux griffes de la justice. "Si vous poursuivez dans cette voie, vous sapez la confiance mutuelle [entre États membres]", a alerté l'eurodéputée des Verts/ALE, Judith Sargentini.

Le ministre justifie, lui, cette mesure par une décision de la Cour constitutionnelle de novembre 2018, selon laquelle l'un des cinq juges de la Haute Cour de cassation, la plus haute cour d'appel du pays, n'a pas été nommé correctement en 2014. Ainsi, M. Toader a concocté une ordonnance d'urgence pour permettre aux politiciens de demander l'annulation des décisions prises depuis par cette instance. À commencer par Liviu Dragnea. Le leader du Parti social-démocrate et de facto du pays pourrait se débarrasser

de sa condamnation pour fraude électorale, en 2016, qui l'avait empêché de devenir Premier ministre. Selon Associated Press, une vingtaine d'anciens ministres, législateurs et dirigeants d'entreprises publiques tentent d'obtenir l'annulation de leurs condamnations.

Une amnistie déguisée

D'aucuns y voient une tentative déguisée du PSD d'accorder l'amnistie à des politiciens condamnés pour corruption - chose qu'il n'a pas réussi à faire depuis deux ans, ayant été contraint de reculer plusieurs fois face à la colère de la société civile. Mais quand bien même ce décret serait adopté, il risque de ne pas produire les effets escomptés. "C'est d'une inconstitutionnalité crasse", a déclaré le président Klaus Iohannis (centre droit), accusant le PSD d'être "uniquement intéressé par les problèmes pénaux des politiciens".

"Si l'objectif est d'annuler des décisions définitives, cela contreviendrait à un principe établi par la Cour constitutionnelle dès les années 1990, un principe essentiel et universel de droit : celui de la non-rétroactivité de la loi, notamment quant à la procédure pénale", explique en effet Laura Stefan, experte anticorruption de l'ONG Expert Forum. Et d'ajouter : "Je ne comprends pas ce que le ministre essaie de faire. S'il veut introduire des réformes de la justice, il n'a pas à faire porter le chapeau à d'autres institutions - comme la Cour constitutionnelle, qui n'a jamais parlé d'une rétroactivité de sa décision. Il doit les assumer comme relevant de sa propre volonté."

Menaces contre ceux qui "critiquent leur pays d'origine"

En attendant, le débat autour de ce décret mine davantage l'image d'un pays qui a entamé sa présidence européenne avec un grave déficit de crédibilité. À cinq mois des élections européennes, la Roumanie, en tant que présidente de l'UE, "doit montrer l'exemple", a estimé mercredi Roberta Metsola, du Parti populaire européen, ajoutant que "la corruption est l'antithèse de ce pour quoi nous nous battons". "Si vous souhaitez présider le Conseil et mériter la confiance, vos actes sont déterminants. Assumez-vous les conséquences de cette amnistie déguisée que vous vou-

lez accorder?" a renchéri l'eurodéputée roumaine et ancienne ministre de la Justice, Monica Macovei.

Son interpellation a irrité ses compatriotes de gauche présents au débat, le social-démocrate Emilian Pavel l'accusant de "dénigrer la Roumanie". Une rhétorique empruntée au Premier ministre hongrois, Viktor Orban, selon laquelle le parti au pouvoir aurait le monopole de la représentation du peuple, de sorte que toute critique qui lui est adressée serait adressée au pays et à ses citoyens.

Loin de chercher à calmer les esprits, Tudorel Toader a été jusqu'à lancer une menace inédite aux eurodéputés roumains, leur indiquant qu'ils "ne devraient pas être autorisés à critiquer leur pays d'origine" et qu'il était en train d'analyser les systèmes pénaux européens, dont "certains prévoient des sanctions" dans ce cas. De quoi renforcer les inquiétudes européennes et le sentiment que la Roumanie n'est pas près de tourner la page des dérives autoritaires et des abus contre la justice.

La "dame de fer" de la Roumanie n'a pas dit son dernier mot

On la surnommait la dame de fer. En cinq ans à la tête du parquet anticorruption (DNA), Laura Codruta Kovesi avait touché aux intouchables de la classe politique roumaine, au point d'en devenir l'épouvantail, avant d'être révoquée par le gouvernement social-démocrate en juillet 2018. "Il est évident que la volonté politique bloque la justice et les enquêtes. Mais l'épisode d'aujourd'hui n'est pas une défaite, la corruption peut être vaincue", avait alors déclaré, combative, M^{me} Kovesi. Voilà que cette semaine, plusieurs médias roumains ont annoncé qu'elle a présenté sa candidature pour diriger le nouveau parquet européen.

Pour rappel, 21 États membres, dont la Belgique et la Roumanie, se sont engagés à mettre sur pied cette institution qui pourra mener des enquêtes sur les fraudes visant les intérêts financiers de l'UE, notamment les fonds européens. Interrogée par des médias roumains au sujet de la candidature de M^{me} Kovesi, la Commission européenne a précisé qu'elle ne faisait pas partie du comité de sélection indépendant : "Le jury procédera à l'évaluation des candidats et présentera une évaluation au Parlement européen et au Conseil, qui nommera le procureur européen par consensus". Selon G4Media, plusieurs détracteurs de M^{me} Kovesi auraient essayé de bloquer sa candidature.

Mais la justicière de la Roumanie ne démord pas. Elle a par ailleurs déposé une plainte, fin 2018, devant la Cour

européenne des droits de l'homme (CEDH) contre la manière dont elle a été révoquée de sa fonction de cheffe du parquet anticorruption.

"La lutte anticorruption est menacée depuis qu'elle est née"

Cette institution, devenue le cauchemar des politiciens corrompus, est aujourd'hui dirigée par intérim, le président de centre-droit Klaus Iohannis ayant rejeté le choix des sociaux-démocrates pour remplacer M^{me} Kovesi. Mais la lutte anticorruption elle, continue, non sans difficultés au vu du contexte politique actuel (lire ci-contre). "Il y a une incertitude quant à ce qu'il va se passer demain", admet Laura Stefan, experte anticorruption pour l'ONG Expert Forum, pointant les réformes du système judiciaire que le gouvernement social-démocrate a adoptées ou projetée d'adopter.

"La lutte anticorruption est menacée depuis qu'elle est née. Mais la Roumanie est une histoire de succès", poursuit M^{me} Stefan. Elle est la preuve que la lutte anticorruption peut fonctionner. Des milliers de politiciens, de hauts fonctionnaires ont été condamnés, ont fait de la prison. Cela n'est arrivé nulle part en Europe, ni en Bulgarie, ni en Slovaquie, ni en Hongrie. Oui, cela se fait avec des difficultés, des scandales. Mais c'est inévitable. Après tout, cela vise les gens les plus importants au sommet de l'État, qui vont se battre, tenter de modifier des lois pour s'en sortir."

M.U.